

Hopfenweg 21  
PF/CP  
CH-3001 Bern  
T 031 370 21 11  
[info@travailsuisse.ch](mailto:info@travailsuisse.ch)  
[www.travailsuisse.ch](http://www.travailsuisse.ch)

## Rapport annuel ARC 2018

**„Merci pour ce bon cours.  
Il vaut la peine d’être membre!“**

### ❖ **Cours : Offre de premier plan pour les membres**

Egalement en 2018, les membres de Syna, *transfair*, SCIV et SwissPersonal ont eu la possibilité de suivre gratuitement les cours de l'Institut de formation ARC. C'est une offre généreuse, rendue possible par les syndicats et associations de personnel ci-devant nommés.

### ❖ **Développement de la stratégie ARC : ateliers réalisés**

En 2018, l'Institut de formation ARC a réalisé avec les associations membres deux ateliers sur la future stratégie d'ARC. Furent examinées les attentes des associations membres d'ARC, les formes possibles de collaboration, des mesures d'amélioration de la communication et d'optimisation de l'offre de cours. Les résultats sont contenus dans un rapport servant de base à un groupe de travail mis en place le Comité pour développer une nouvelle vision (« leitbild »), à l'attention de l'Assemblée des membres.

### ❖ **Fréquentation des cours : les cours rencontrent un bon accueil**

Aussi bien le nombre de cours (+7) que le nombre de participants (+100) et le nombre de jours de cours (+12.5) purent être augmentés durant l'année sous revue. Nous sommes particulièrement satisfaits que l'offre en Suisse romande rencontre également toujours davantage de succès et que nous pouvons toujours réaliser des cours pour les représentations des travailleurs dans les entreprises.

### ❖ **Assurance qualité : évaluation des cours 2018**

Depuis des années, ARC dispose d'un système indépendant d'assurance qualité. Chaque cours est évalué en fonction de la satisfaction des participants, des compétences spécialisées et pédagogiques-didactiques des orateurs ainsi que des processus administratifs.

Pour une évaluation d'un cours nous utilisons un questionnaire standardisé. Le questionnaire permet d'une part la notation des éléments individuels du cours et un feed-back écrit personnel d'autre part. La notation comprend quatre possibilités (- / 0 / + / ++). Il est visé que chaque cours obtienne au moins dans la moitié des évaluations un (++) ou (+). Converti en note, cela signifie qu'en moyenne un 5.50 sur un maximum de 6.00 soit atteint.

En 2018, pour l'ensemble des cours, une valeur de 5.69 (2017 : 5.65) fut atteinte. Cela signifie qu'avec 5.69, la qualité moyenne de tous les cours se situe au-dessus de la valeur de référence définie par nous de 5.50 sur 6.00. En Suisse romande la moyenne se situait à 5.68 (5.69) et en Suisse alémanique à 5.69 (5.66). Nous accordons une attention particulière aux cours dont l'évaluation se situe au-dessous de 5.3. En 2018 un cours a obtenu une moyenne en dessous de cette valeur (2017 : un cours). Le cours fut personnellement discuté et analysé avec le responsable du cours.

### ❖ **Publicité : Nouveau canal pour la promotion des cours**

ARC put conclure avec les deux associations membres Syna et *transfair* une réglementation relative à la promotion des cours. Dorénavant le dépliant de promotion des cours sera joint au Magazine de Syna et à celui de *transfair*. De la sorte, pour la première fois, tous les membres reçoivent précocement (avant Noël) un aperçu du programme de formation d'ARC. On peut être impatient de voir si cela influencera le nombre de participants.

### ❖ **Travail.Suisse Formation : atelier avec des personnes malvoyantes**

ARC assure le secrétariat de Travail.Suisse Formation (TSF). Cette organisation dispose d'un contrat de prestations avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). L'objectif du contrat de prestation est de créer un meilleur accès à la formation continue publique pour personnes aveugles ou souffrant de malvoyance. En 2018, une liste de critères pour l'amélioration de la formation continue publique des personnes aveugles et souffrant de déficiences de vision fut établie. Elle fut discutée lors d'un atelier en trois langues avec des personnes aveugles ou souffrant de problèmes de vision et des fournisseurs de formation continue publique.

### ❖ **Projets de la SUVA : CCTs au service de l'insertion**

Chaque année, ARC réalise des projets pour la promotion de la sécurité au travail. Un instrument de support qu'ARC utilise depuis des années, est par exemple la plate-forme d'apprentissage [www.arbeitssicherheit-hf.ch](http://www.arbeitssicherheit-hf.ch). Elle fut soutenue financièrement par la SUVA. Durant l'année sous revue, la Suva a accordé de manière louable un montant de soutien pour la diffusion de l'étude « Promouvoir avec les contrats collectifs de travail l'intégration dans le marché du travail des personnes avec des handicaps. » Certes cela ne constitue pas un projet de prévention directe, mais contribue à ce que les conventions collectives de travail soient conçues de façon à ce que les personnes avec des handicaps (infirmité à la naissance, accident ou maladie) puissent être mieux intégrées dans le marché du travail ou puissent y demeurer.

### ❖ **Prestations pour des tiers : mandats**

En 2018, ARC put organiser et réaliser deux cours pour les représentations de personnel en Suisse romande, à St Prex pour la représentation du personnel de Vetrox, à Martigny pour la représentation du personnel des « Centres médicaux sociaux valaisans ».

Pour la représentation du personnel des Verkehrsbetriebe de Zurich, ARC a planifié et réalisé trois cours sur le thème : « Loi sur la durée du travail et horaires de service dans les transports publics ». De plus, à la demande de la section st-galloise des professions ecclésiastiques, un cours fut organisé et réalisé sur le thème «Entretien d'évaluation avec le collaborateur» pour les employés dans ce domaine.

### ❖ **Finances : comptes 2018**

Le budget 2018 prévoyait un déficit de CHF 6'900. Ce déficit put être corrigé, si bien qu'à la fin, un excédent de recettes de CHF 47'589.05 put être réalisé. Deux tiers du bénéfice proviennent de la vente d'actions Cler (CHF 30'475.05), un tiers est dû à la bonne fréquentation des cours. Ainsi ARC dispose d'un capital propre d'environ CHF 300'000.00. De plus ARC dispose encore d'environ CHF 28'000 de réserve pour les projets Suva.

### ❖ **Finances : Budget 2019**

En 2019, avec des recettes de CHF 679'780.00 et des dépenses de CHF 680'000.00, un déficit de CHF 220.00 est budgétisé. Le budget est établi de manière défensive. Avec un bon et efficient travail, le résultat final devrait être meilleur. Il est avant tout important que la majorité des cours soit fréquentée de manière optimale.